

Arrêté du 20 février 2012 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1205279A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 et R. 822-8 du Code de commerce ;

Vu l'arrêté du 20 avril 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Colmar ;

Vu les propositions de la ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, en date du 17 février 2012.

ARRETE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Colmar :

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie,

M. Gilbert GARAGNON, directeur départemental des finances publiques du Haut-Rhin, titulaire, en remplacement de M. Hervé GROSSKOPF.

Mme Isabelle MORGAT, responsable du pôle « gestion fiscale » à la direction départementale des finances publiques du Haut-Rhin, suppléante, en remplacement de M. Jean-Yves MAY.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait le 20 février 2012.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés,
Et par délégation,
Le chef du bureau du droit commercial,

Ronan GUERLOT